

EN BREF

Date de lancement Mes études+ : 6 juin 2016

Gestionnaire de portefeuille : Industrielle Alliance, Gestion de placements inc.

Valeur totale du Fonds : 102,2 millions \$

Nombre d'unités en circulation : 8 923 620

Taux de rotation du portefeuille : 34,52 %

Investissement minimal : 25 \$

Ratio des frais de gestion (RFG)³ : 2,54 %

Valeur liquidative par unité : 11,52 \$

Tarifification préférentielle Prestige¹

Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,38 %

Valeur liquidative par unité : 11,57 \$

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

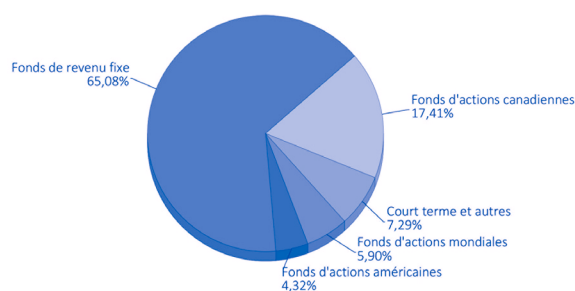
Ce fonds est investi de façon prudente dans un ensemble de fonds sous-jacents qui privilégient les titres à revenu fixe canadiens. Ces fonds sous-jacents sont également investis dans des actions canadiennes et des actions étrangères.

Les 10 principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations ²	58,13 %
Fonds Industrielle Alliance Marché monétaire	7,37 %
Catégorie IA Clarington dividendes croissance, série I	6,98 %
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés, série I	6,95 %
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré, série I	6,33 %
Fonds Industrielle Alliance Actions internationales	4,39 %
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes, série I	4,10 %
Fonds Industrielle Alliance Actions américaines	2,74 %
Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines, série I	1,58 %
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales, série I	1,51 %
Autres éléments d'actif	-0,08 %
Total	100,00 %

Nombre total de titres : 10

Composition du Fonds



À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- cherche à obtenir un rendement régulier à long terme
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investi dans une perspective de long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Très faible	Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés.

Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements.

¹ Pour plus de détails sur la tarification préférentielle Prestige, se référer à la section 4.6.3 du Contrat individuel de rente à capital variable Mes études+

² Pour plus de détails sur les principaux titres du Fonds Industrielle Alliance Obligations, veuillez consulter l'Aperçu du Fonds correspondant inclus dans le présent document

³ iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2017, la renonciation s'est établie à 0,05 %.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour l'option de garantie Série Classique 75/75. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG.

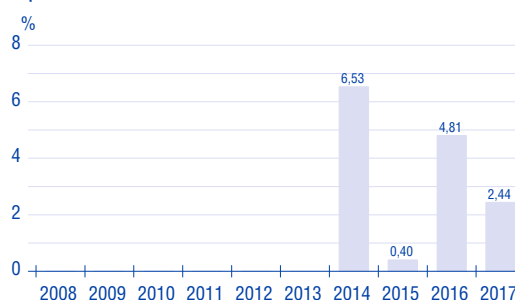
Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement Mes études+ si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 152 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 3,54 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 4 dernières années. Le rendement est estimé comme si le fonds avait été offert pour Mes études+ série Classique 75/75 avant 2016. Durant cette période, on note 4 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 0 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

L'une des options de frais d'acquisition suivantes sera appliquée. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Sans frais d'acquisition	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 5 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis à votre représentant en assurance vie et son agence à titre de commission.
Frais d'acquisition reportés	Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1 ^{re} année 5,5 % 2 ^e et 3 ^e années 5,0 % 4 ^e et 5 ^e années 4,0 % 6 ^e année 3,0 % 7 ^e année 2,0 % Après la 7 ^e année 0,0 %	Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie une commission pouvant aller jusqu'à 5,6 % à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements.

Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

	<u>Échéance</u>	<u>Décès</u>	<u>RFG*</u> (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Mes études+	75 %	75 %	2,54 %
Mes études+ tarification préférentielle Prestige	75 %	75 %	2,38 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,08 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie.

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais de transaction de 35 \$ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.

Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

1080, Grande Allée Ouest
 C. P. 1907, succursale Terminus
 Québec (Québec) G1K 7M3
 1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca

SÉLECTION PRUDENT

Risques : Tous les risques

Objectifs d'investissement

Ce fonds vise principalement à générer un revenu régulier et à préserver le capital au moyen d'investissements effectués de façon prudente et ce, essentiellement dans des fonds de revenu et des fonds d'actions.

Stratégie d'investissement

La répartition cible est de 75 % en fonds de revenu et de 25 % en fonds d'actions. De plus, dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement, certains fonds sous-jacents dans lesquels ce fonds est investi peuvent être retranchés, remplacés ou ajoutés. Ce fonds est rééquilibré au moins une fois par année afin de s'assurer qu'il respecte la répartition cible.